Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE LÉON XIV
AUX SUPÉRIEURS ET AUX OFFICIALS DE LA SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT

Salle Clémentine
Jeudi 5 juin 2025

[Multimédia]

Éminence Monsieur le Cardinal Parolin,
Excellences, chers frères dans l'épiscopat et dans le sacerdoce,
chères sœurs et chers frères !

Je remercie tout d'abord le Secrétaire d'État pour ces paroles introductives et pour la collaboration constante qu'il m'offre alors que je fais les premiers pas de ce pontificat.

Je suis très heureux d'être parmi vous qui offrez un service précieux à la vie de l'Église en m'aidant à mener à bien la mission qui m'a été confiée. En effet, comme l'affirme *Praedicate Evangelium*, la Secrétairerie d'État, en tant que Secrétariat papal dirigé par le Secrétaire d'État, assiste étroitement le Pontife Romain dans l'exercice de sa mission suprême (cf. art. 44-45).

Je suis réconforté de savoir que je ne suis pas seul et que je peux partager avec vous la responsabilité de mon ministère universel.

Ce n'est pas dans le texte, mais je dis très sincèrement qu'au cours de ces quelques semaines – cela ne fait pas encore un mois que je suis au service du ministère pétrinien –, il est évident que le Pape ne peut pas aller de l'avant seul et qu'il est indispensable et absolument nécessaire de pouvoir compter sur la collaboration de nombreuses personnes du Saint-Siège, mais d'une manière spéciale sur vous tous, membres de la Secrétairerie d'État. Je vous en remercie de tout cœur.

L'histoire de cette Institution remonte, comme nous le savons, à la fin du XVe siècle. Au fil du temps, elle a pris un caractère de plus en plus universel et s'est considérablement développée, acquérant progressivement de nouvelles fonctions, en raison des nouvelles exigences tant dans le domaine ecclésial que dans les relations avec les États et les Organisations Internationales. Actuellement, près de la moitié d'entre vous sont des fidèles laïcs. Et les femmes, laïques et religieuses, sont plus de cinquante.

Cette évolution a fait que la Secrétairerie d'État reflète aujourd'hui le visage de l'Église. Il s'agit d'une grande communauté qui travaille aux côtés du Pape : ensemble, nous partageons les questions, les difficultés, les défis et les espérances du Peuple de Dieu présent dans le monde entier. Nous le faisons en exprimant toujours deux dimensions essentielles : l'*incarnation* et la *catholicité*.

Nous sommes incarnés dans le temps et dans l'histoire, car si Dieu a choisi la voie de l'humain et les langues des hommes, l'Église est appelée elle aussi à suivre cette voie, afin que la joie de l'Évangile puisse atteindre tout le monde et être transmise dans les cultures et les langages actuels. Et, en même temps, nous cherchons toujours à garder un regard catholique, universel, qui nous permette de valoriser les différentes cultures et sensibilités. Nous pouvons ainsi être un centre moteur qui s'engage à tisser la communion entre l'Église de Rome et les Églises locales, ainsi que les relations d'amitié au sein de la Communauté internationale.

Au cours des dernières décennies, ces deux dimensions – être incarnés dans le temps et avoir un regard universel – sont devenues de plus en plus constitutives du travail de la Curie. C'est dans cette voie que nous a orientés la réforme de la Curie romaine menée par saint Paul VI qui, s'inspirant de la vision du Concile Vatican II, ressentit avec force l'urgence que l'Église soit attentive aux défis de l'histoire, compte tenu de « la rapidité de la vie d'aujourd'hui » et des « mutations de notre temps » (*Regimini Ecclesiae universae*, 15 août 1967). En même temps, il réaffirma la nécessité d'un service qui exprime la catholicité de l'Église, et à cette fin, il disposa que « ceux qui sont présents au Siège Apostolique pour le gouverner soient appelés de toutes les parties du monde » (*ibid*.).

L'incarnation nous renvoie donc à la réalité concrète et aux thèmes spécifiques et particuliers traités par les différents organes de la Curie ; tandis que l'universalité, en rappelant le mystère de l'unité multiforme de l'Église, exige ensuite un travail de synthèse qui puisse aider l'action du Pape. Et le maillon de liaison et de synthèse, c'est précisément la Secrétairerie d'État. En effet, Paul VI – grand connaisseur de la Curie romaine – voulut donner à ce service une nouvelle structure, en le constituant de fait comme point de liaison et en lui conférant son rôle fondamental de coordination des autres Dicastères et Institutions du Siège Apostolique.

Ce rôle de coordination de la Secrétairerie d'État est repris dans la récente Constitution apostolique *Praedicate Evangelium*, parmi les multiples tâches confiées à la Section pour les

Affaires Générales, sous la direction du Substitut avec l'aide de l'Assesseur (cf. art. 45-46). À côté de la Section pour les Affaires Générales, la même Constitution identifie la Section pour les Relations avec les États et les Organisations Internationales, dirigée par le Secrétaire avec l'aide des deux Sous-secrétaires, qui est chargée des relations diplomatiques et politiques du Siège Apostolique avec les États et les autres sujets de droit international dans cette période délicate de l'histoire. La Section pour le Personnel diplomatique, avec son Secrétaire et son Sous-secrétaire, s'occupe quant à elle des Représentations Pontificales et des Membres du Corps diplomatique ici à Rome et dans le monde.

Je sais que ces tâches sont très exigeantes et qu'elles peuvent parfois être mal comprises. C'est pourquoi je tiens à vous exprimer ma proximité et, surtout, ma vive gratitude. Merci pour les compétences que vous mettez au service de l'Église, pour votre travail presque toujours caché et pour l'esprit évangélique qui l'inspire. Et permettez-moi, précisément en raison de ma reconnaissance, de vous adresser une exhortation en me référant encore à saint Paul VI : que ce lieu ne soit pas pollué par des ambitions ou des antagonismes ; soyez au contraire une véritable communauté de foi et de charité, « de frères et de fils du Pape », qui se dépensent généreusement pour le bien de l'Église (cf. *Discours à la Curie romaine*, 21 septembre 1963).

Je vous confie tous à l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de l'Église, et, tout en vous remerciant de prier chaque jour pour moi – je l'espère - je vous bénis de tout cœur, ainsi que vos proches et votre travail. Merci!

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana